

/ AMÉLIORATIONS DES PRESTATIONS

HISTORIQUE DE LA NÉGOCIATION

2009 - FO REVENDIQUE

- **15 M €, à minima, d'amélioration de remboursements** dans le cadre du régime spécial maladie des IEG, en particulier sur l'optique, le dentaire et l'auditif.
- La **mise en commun des réserves** (fongibilité) des actifs et des retraités permettant de financer autant que de besoin les deux sections. Cela pérennise la section des retraités.
- La **variation de la cotisation de solidarité** des actifs vers les retraités, cela pérennise la section des retraités.
- La **baisse des cotisations des actifs** avec reversement de la part économisée par les employeurs sur la CSMA.

CA CAMIEG DU 19 MARS 2010

Amélioration des prestations : **15 M€ votés par FO** et CGT, 7 M€ votés par CFE CGC, CFDT et CFTC.

CNPS du 20 avril 2010 : (Commission Nationale de Suivi du Régime maladie des IEG)

Amélioration des prestations 7 M€, diminution des taux de cotisation et exonération temporairement des cotisations votées par la CFE CGC, la CFTC, la CFDT et la CGT.

FO était absente de cette réunion, mais avait fait valoir, aux employeurs et aux autres délégations, son opposition à cette délibération. Si la CFE CGC, la CFDT et la CFTC sont restées sur leurs revendications, **la CGT, elle, a baissé son pantalon devant les employeurs.**

CA CAMIEG DU 27 MAI 2010

La CGT fait encore volteface... Elle propose une nouvelle délibération pour 15 M€.

Fidèle à ses revendications, **FO a voté POUR en précisant que cela était un minimum.**

La CFE CGC, la CFTC et la CFDT votent pour 7 M€.

Ces tergiversations des autres fédérations ont permis aux employeurs d'enterrer le débat et, pendant ce temps, les excédents financiers n'ont cessé de croître. Les agents attendent toujours des améliorations de prestations.

COURANT 2011

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les Employeurs et le Ministère de la Santé, en interdélégations syndicales ou en bilatérales avec les Employeurs, délibération en CA de la CAMIEG :

- FO et CGT réaffirment les **revendications autour de 20 M€ d'améliorations des prestations, de la mise en commun des réserves et la baisse de la cotisation des actifs**,
- **CFDT et CFTC rejoignent la position de FO**,
- CFE reste sur 7 M€ (proposition Employeurs).

Les Employeurs restent bloqués sur leurs positions et refusent d'ouvrir une négociation. Ils proposent de traiter la partie Actifs et de reporter le débat en 2013 pour les retraités. Le Ministère n'est pas opposé à la mise en commun partielle (voire totale) des réserves, il ne souhaite pas scinder le débat entre actifs et retraités.

COURANT 2012

Rencontres avec les Employeurs et le Ministère de la Santé, en interdélégations syndicales ou en bilatérales avec les Employeurs, délibération en CA de la CAMIEG :

Un semblant d'ouverture, les Pouvoirs publics imposent aux employeurs d'avoir une note écrite sur la position de leurs Commissaires aux comptes, celle-ci devant être étudiée par Bercy. Mais faux espoirs, la note est sortie, elle confirme la position des employeurs, mais Bercy n'a jamais fait l'analyse.

Face au blocage, **FO fait voté en CA de la CAMIEG une expertise sur la base de 20 M€ d'améliorations et les possibilités d'utilisation des excédents** sans risquer un éventuel provisionnement des Employeurs. Propositions soutenues par FO, CGT, CFDT et CFTC.

Les employeurs refusent toujours toutes négociations et le Ministère fait la sourde oreille.

FO demande une nouvelle fois une rencontre avec le Ministère et amène l'ensemble des délégations à suspendre le CA de la CAMIEG de décembre.

JANVIER 2013

À l'initiative de FO, rencontre des Fédérations (sauf CFE) avec ministère de la Santé pour exiger la tenue d'une réunion.

FO rappelle ses revendications pour 20 M€ d'amélioration des prestations et un renforcement de la solidarité Actifs/Retraités.

MARS 2013

4 Mars, rencontre entre Fédérations, Employeurs et ministères (Santé, Budget, Énergie) :

Les employeurs ont proposé 11 M€ d'améliorations, une baisse des cotisations des actifs de 25 % et un moratoire total de leurs cotisations pendant 4 ans.

La CFE est toujours d'accord avec les employeurs, **la CFDT et la CFTC se sont ralliées à la proposition des employeurs**. FO et CGT ont maintenu leurs revendications.

Les Pouvoirs publics ont imposé aux employeurs de revoir leur copie et de rencontrer en bilatérale les fédérations. Ils annoncent une nouvelle réunion conclusive pour début avril 2013.

AVRIL 2013

CA CAMIEG : **Déclaration FO pour revendiquer 20 M€ d'amélioration des prestations et un renforcement de la solidarité Actifs/Retraités**. CGT est sur les mêmes positions que FO.

CFDT se rallie aux propositions des employeurs alors qu'elle avait votait 20 M€ en décembre 2012, CFE et CFTC ne s'expriment pas.

JUIN 2013

Courrier FO au ministre de la Santé pour rappeler nos revendications (20 M€ d'amélioration des prestations et un renforcement de la solidarité Actifs/Retraités) et demander une réunion.

À l'initiative de FO, courrier du Président de la CAMIEG au ministre de la Santé pour demander une réunion (soutenu par FO/CGT/CFE/CFDT).

À l'initiative de FO, le CA CAMIEG est suspendu (CFE et CFDT ne s'y associent pas) et relance faite au Ministère de la Santé pour obtenir une réunion.

JUILLET 2013

Déclaration FO au Bureau extraordinaire pour revendiquer 20 M€ d'amélioration des prestations et un renforcement de la solidarité Actifs/Retraités.

À l'initiative de FO, courrier du Président de la Camieg au 1^{er} ministre pour demander une réunion conclusive. CFE et CFDT ne s'y associe pas (La CFDT a même boycotté le Bureau).

AOÛT 2013

Annonce par le Cabinet du 1^{er} Ministre : 13 M€ d'amélioration des prestations, -25 % de cotisations Actifs, 65 % des réserves Actifs ponctionnées par la Sécu et mises à disposition des réserves des Retraites pour la trésorerie de la CNIEG.

SEPTEMBRE 2013

Courrier FO au 1er Ministre pour rappeler nos revendications (20 M€ d'amélioration des prestations et un renforcement de la solidarité Actifs/Retraités) et **demandeur une réunion**.

À l'initiative de FO, courrier commun FO/CGT sur les mêmes bases de revendications. CFE et CFDT ne s'y associent pas.

Rencontre Fédérations et ministères de la Santé et du Budget (CFE et CFDT absentes) : 15 M€ d'amélioration des prestations, -25 % de cotisations Actifs, 65 % des réserves Actifs ponctionnées par la Sécu et mises à disposition des réserves des Retraites pour la trésorerie de la CNIEG.

OCTOBRE 2013

Le projet de plan de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) acte : 15 M€ d'amélioration des prestations, -25 % de cotisations Actifs, 65 % des réserves Actifs ponctionnées par la Sécu et mise à disposition des réserves des Retraites pour la trésorerie de la CNIEG.

DÉCEMBRE 2013

Réunion ministères Santé et Budget, Fédérations et Employeurs sur les propositions des nouveaux taux de prestations (dentaire, optique et auditif). La CFE et la CFDT cautionnent totalement les choix gouvernementaux.

Conseil d'Administration Camieg : FO dénonce une nouvelle fois la spoliation des excédents par les Pouvoirs Publics et revendique toujours 20 M€ et renforcement de la solidarité Actifs/Retraités. CGT sur les mêmes bases.

Seule FO s'aperçoit de la baisse de certaines prestations et refuse de valider la nouvelle grille. Les autres délégations suivent.